

Lettre aux pasteurs et aux évêques de France sur la Vigile Pascale

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Culte divin](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 19 mars 2021

Un lecteur nous transmet cette lettre ouverte :

Chers pasteurs, chers évêques,

Dans une [récente missive](#), j'avais fait part à César de ma consternation et de ma colère quant aux empiètements indignes et insultants de son pouvoir sur notre liberté de culte.

Comme beaucoup de mes frères, j'avais alors investi le parvis de nos églises afin de rappeler que celles-ci ne pouvaient être rangées avec tant de mépris dans la catégorie des lieux dits « non-essentiels » à la vie humaine et sociale.

A l'approche du Triduum pascal, grande est ma peine de voir que le Peuple de Dieu sera très probablement privé, une nouvelle fois, de célébrer dignement son Sauveur, notamment à travers l'office de la Vigile pascale - censé avoir lieu après le couvre-feu en vigueur.

Loin de remettre en cause l'autorité et le fonctionnement de l'Église hiérarchique, le "sensus fidei" autorise cependant le fidèle à interpeller et alerter ses pasteurs, dans certaines conditions rappelées (ci-après) par le droit canonique :

Can. 212

- 2. Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux Pasteurs de l'Église leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits.
- 3. Selon le savoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, et en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes.

Can. 213 - Les fidèles ont le droit de recevoir de la part des Pasteurs sacrés l'aide provenant des biens spirituels de l'Église, surtout de la parole de Dieu et des sacrements.

Aussi, en m'appuyant sur ce droit, je veux vous dire simplement et filialement :

Cela suffit ! Non possumus ! Nous ne pouvons pas ! Nous ne pouvons plus !

Nous ne pouvons plus supporter une telle emprise de l'Etat sur notre vie ecclésiale - et sur notre vie tout court !

Nous ne pouvons plus laisser le pouvoir temporel nous imposer son calendrier délirant à la faveur d'une « crise sanitaire », dont on sait à quel point elle est instrumentalisée à des fins obscures et politiques.

Nous ne pouvons plus laisser le gouvernement ouvrir ou fermer nos églises à sa guise, régenter nos assemblées, et nous imposer subrepticement une liturgie conforme aux normes de l'hygiénisme ambiant.

Il faut le dire haut et fort : le culte rendu à Dieu n'est pas négociable ! Il ne peut être l'otage des décisions arbitraires de César ou de ses sbires, surtout lorsque celles-ci ne sont pas justifiées, et même nocives pour le Bien commun (ordonné avant tout au salut des âmes, fin ultime de la vie humaine)

Il faut le dire haut et fort : nul ne peut nous empêcher de nous réunir pour célébrer ENSEMBLE et CHARNELLEMENT la gloire de Dieu, mort et ressuscité pour nous, et qui plus est pour fêter Pâques, la " Fête des fêtes ", et la " Solennité des solennités ". (CEC 1169)

Cela suffit !

Assez de ce monde orwellien et insipide qui s'immisce jusqu'au cœur de nos assemblées. Assez de cette propagande de la peur visant à manipuler les esprits ! Assez de tous ces nouveaux « marchands du Temple » qui font leur « business » au grand jour, et s'attaquent même, sans aucun scrupule, aux "temples" de nos corps...

Chers pasteurs, chers évêques, je sais que votre position n'est pas évidente. Je sais que vous êtes tenus par l'obéissance au Saint Siège et par la prudence pastorale. Mais jusqu'à quel

point ? Jusqu'à quel point admettre l'inadmissible ? Jusqu'à quel point se plier à de telles ingérences qui touchent au cœur de notre foi et de nos vies ?

Si vous ne pouvez changer les choses, notamment lors la prochaine vigile pascale, veuillez au moins entendre le cri de l'une de vos brebis, qui est loin d'être la seule, et j'espère le faire entendre aux puissants de ce monde !

Nous sommes nombreux en effet à attendre de l'Eglise visible et hiérarchique une voix ferme et prophétique, à la hauteur des enjeux de l'époque, quitte à apparaître comme un « signe de contradiction ».

Il faut le rappeler à temps et à contretemps : notre religion n'est pas celle des robots aseptisés du « meilleur des Mondes » ou de la distanciation sociale, mais bien celle de l'incarnation et de la proximité de Dieu. De son visage resplendissant révélé en la personne de Jésus-Christ.

Vous le savez mieux que moi, Son amour n'est ni virtuel ni distanciel mais bien réel et charnel, jusque dans l'Eucharistie où Il se donne en nourriture.

Aussi, le monde attend plus que jamais de voir ce Visage rayonner à travers nos

Visages, nos processions, nos rites publics et nos assemblées, à commencer par la Vigile pascale, signe éclatant de la victoire de la Lumière sur les Ténèbres.

« Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée.

Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. » (Mt, 5, 14)

Chers pasteurs, chers évêques,

N'ayez pas peur ! N'ayez pas peur de vous opposer cette dictature planétaire qui s'installe sournoisement et piétine nos libertés les plus fondamentales.

C'est le Christ que ce monde malade et angoissé attend, sans forcément le savoir ! C'est Lui le remède. Le seul qui peut guérir nos blessures et nous faire sortir de nos tombeaux !

« Moi, je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, il aura la lumière de la vie. » (Jn, 8, 12)

Soyez assurés de ma prière et de mon respect filial,

Pierre de La Taille

Le 19/03/2021

D'autres ont réalisé cette vidéo :